

PROCES VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 24 MARS 2015

Le mardi vingt-quatre mars deux mille quinze, à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Crévoux, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal à la mairie de Crévoux, en session ordinaire, sous la présidence de Marie-Jeanne FAURE, Maire.

Etaient présents (11) : Marie-Jeanne FAURE, Jean-Marc CEARD, Guy IGNESTI, Julien FAURE, Evelyne ARNAUD, Yves LAGRANGE, Alain BARTHELEMY, Mathieu CHASTAN, Laurent PASCAL, Ludivine VERCHERE, Virginie BARTHELEMY.

Nombre de votants : 11.

Secrétaire de séance : Jean-Marc CEARD.

Marie-Jeanne FAURE a ouvert la séance et soumis à l'assemblée l'ordre du jour.

Marie-Jeanne FAURE a proposé à l'assemblée de rajouter les délibérations suivantes à l'ordre du jour :

- Autres domaines de compétences : Convention de partenariat financier avec le Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance dans le cadre du projet « Plateforme mutualisée pour la publication de site web »
- Finances locales : Attribution d'une subvention à la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc Tunisie (comité d'Embrun), pour l'organisation du congrès départemental 2016 :

Les membres du conseil municipal ont approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 10 février 2015.

20 – Finances locales : Adoption des comptes de gestion 2014 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a déclaré que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2014 par le receveur, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appelaient ni observations ni réserves de sa part.

21 – Finances locales : Affectation des résultats de l'exercice 2014 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a constaté les résultats suivants :

1/ Budget principal

RECETTES	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Prévisions budgétaires totales (a)	294 126,54	391 247,00	685 373,54
Titres de recettes émis (b)	210 734,95	319 033,33	529 768,28
Réductions de titres (c)	0,00	5 050,40	5 050,40
Recettes nettes (d=b-c)	210 734,95	313 982,93	524 717,88
DEPENSES	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Autorisations budgétaires totales (e)	294 126,54	391 247,00	685 373,54
Mandats émis (f)	159 980,86	303 394,34	463 375,20
Annulations de mandats (g)	0,00	4 859,40	4 859,40
Dépenses nettes (h=f-g)	159 980,86	298 534,94	458 515,80
RESULTAT DE L'EXERCICE	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Excédent (d-h)	50 754,09	15 447,99	66 202,08
Déficit (h-d)			

	Résultat de clôture de l'exercice précédent 2013	Part affectée à l'investissement exercice 2014	Résultat de l'exercice 2014	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice 2014
Investissement	-102 978,53	0,00	50 754,09	19 499,00	-32 725,44
Fonctionnement	114 674,34	102 978,53	15 447,99	-14 843,28	12 300,52
TOTAL	11 695,81	102 978,53	66 202,08	4 655,72	-20 424,92

Affectation du résultat comme suit :

- (D001) Déficit d'investissement pour un montant de : 32 725,44 €
- (R1068) Affectation en investissement pour un montant de : 12 300,52 €

2/ Budget ski de fond

RECETTES	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Prévisions budgétaires totales (a)	117 269,16	118 743,40	236 012,56
Titres de recettes émis (b)	35 128,14	100 467,53	135 595,67
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d=b-c)	35 128,14	100 467,53	135 595,67
DEPENSES	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Autorisations budgétaires totales (e)	117 269,16	118 743,40	236 012,56
Mandats émis (f)	33 260,06	105 051,64	138 311,70
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h=f-g)	33 260,06	105 051,64	138 311,70
RESULTAT DE L'EXERCICE	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Excédent (d-h)	1 868,08		
Déficit (h-d)		4 584,11	2 716,03

	Résultat de clôture de l'exercice précédent 2013	Part affectée à l'investissement exercice 2014	Résultat de l'exercice 2014	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice 2014
Investissement	40 115,76	0,00	1 868,08	0,00	41 983,84
Fonctionnement	12 006,95	0,00	-4 584,11	0,00	7 422,84
TOTAL	52 122,71	0,00	-2 716,03	0,00	49 406,68

Affectation du résultat comme suit :

- (R002) Excédent de fonctionnement pour un montant de : 7 422,84 €
- (R001) Excédent d'investissement pour un montant de : 41 983,84 €

4/ Budget eau

RECETTES	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Prévisions budgétaires totales (a)	31 919,93	39 448,50	71 368,43
Titres de recettes émis (b)	12 936,68	32 627,78	45 564,46
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d=b-c)	12 936,68	32 627,78	45 564,46

DEPENSES	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Autorisations budgétaires totales (e)	31 919,93	39 448,50	71 368,43
Mandats émis (f)	17 500,10	23 914,84	41 414,94
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h=f-g)	17 500,10	23 914,84	41 414,94
RESULTAT DE L'EXERCICE	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Excédent (d-h)		8 712,94	4 149,52
Déficit (h-d)	4 563,42		

	Résultat de clôture de l'exercice précédent 2013	Part affectée à l'investissement exercice 2014	Résultat de l'exercice 2014	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice 2014
Investissement	-4 971,43	0,00	-4 563,42	0,00	-9 534,85
Fonctionnement	2 384,68	2 384,68	8 712,94	0,00	8 712,94
TOTAL	-2 586,75	2 384,68	4 149,52	0,00	-821,91

Affectation du résultat comme suit :

- (D001) Déficit d'investissement pour un montant de : 9 534,85 €
- (R1068) Affectation en investissement pour un montant de : 8 712,94 €

5/ Budget CCAS

RECETTES	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Prévisions budgétaires totales (a)	0,00	2 176,80	2 176,80
Titres de recettes émis (b)	0,00	1 563,02	1 563,02
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d=b-c)	0,00	1 563,02	1 563,02
DEPENSES	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Autorisations budgétaires totales (e)	0,00	2 176,80	2 176,80
Mandats émis (f)	0,00	196,22	196,22
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h=f-g)	0,00	196,22	196,22
RESULTAT DE L'EXERCICE	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Excédent (d-h)		1 366,80	1 366,80
Déficit (h-d)			

	Résultat de clôture de l'exercice précédent 2013	Part affectée à l'investissement exercice 2014	Résultat de l'exercice 2014	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice 2014
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	-1 366,80	0,00	1 366,80	0,00	0,00
TOTAL	-1 366,80	0,00	1 366,80	0,00	0,00

22 – Finances locales : Vote des budgets 2015 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a approuvé les budgets primitifs établis pour l'année 2015 :

Budget principal

- Fonctionnement : 400 475,00 €
- Investissement : 227 801,52 €

Budget ski de fond

- Fonctionnement : 113 219,29 €
- Investissement : 118 213,13 €

Budget eau

- Fonctionnement : 38 748,50 €
- Investissement : 46 683,35 €

23 – Finances locales : Vote des taux d'imposition pour l'année 2015 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 1 voix contre (Ludivine VERCHERE) et trois abstentions (Guy IGNESTI, Yves LAGRANGE et Laurent PASCAL), a décidé de fixer les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2015 :

- Taxe d'habitation : 13,17 %
- Taxe foncière (bâti) : 25,97 %
- Taxe foncière (non bâti) : 107,26 %

24 – Urbanisme : Plan Local d'Urbanisme intercommunal :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a émis un avis favorable au transfert de la compétence en matière de PLU, documents d'urbanisme en tenant lieu et carte communale, à la Communauté de Communes de l'Embrunais, en vue de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

L'objectif du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est d'élaborer et de partager un projet de territoire qui permet de favoriser la conception d'un urbanisme global. Elle permet notamment de favoriser des politiques de lutte contre la consommation excessive d'espace, de préservation de la biodiversité, d'organisation d'une mobilité durable et de production suffisante de logements pour un aménagement du territoire équilibré.

25 – Urbanisme : Soumission des travaux de ravalement à Déclaration Préalable :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a décidé de soumettre les travaux de ravalement, tant en matière de toitures que de façades, à déclaration préalable sur l'intégralité du territoire communal en application des dispositions de l'article R.421-17-1 du Code de l'Urbanisme.

En effet, il convient d'exercer un contrôle sur les travaux de ravalement diligentés sur le périmètre de la Commune de Crévoux, afin de préserver la qualité des paysages et le caractère rural de la commune, conformément aux dispositions prévues par le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 10 décembre 2008 ;

26 – Finances locales : Optimisation de la fiscalité locale - Mise en œuvre des préconisations :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré avec 3 voix contre (Julien FAURE, Yves LAGRANGE et Ludivine VERCHERE), a décidé d'adopter les termes des conventions établies avec le cabinet Ecofinance, missionné par la Communauté de Communes de l'Embrunais pour la réalisation d'un diagnostic sur les bases fiscales.

L'objectif est de parfaire les connaissances des caractéristiques fiscales du territoire, d'améliorer l'équité fiscale, d'identifier les leviers des ressources fiscales disponibles sans recours à l'augmentation des taux, et d'accompagner la réflexion sur les actions potentielles de revalorisation.

Ce diagnostic propose des préconisations à mettre en œuvre sur les locaux affectés à l'habitation et aux activités économiques. Les pistes proposées sont les suivantes :

- Sur les locaux d'habitation : recherche sur les locaux vacants et les omissions, recherche sur les catégories 6M, 7 et 8, recherche sur les éléments de confort.

- Sur les locaux affectés à des activités économiques : recherche des omissions et exonérations, recherche sur les méthodes d'évaluation et sous évaluations.

27 – Finances locales : Attribution d'une subvention au collège les Ecrins :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a décidé d'attribuer une subvention de 50 € au collège les Ecrins d'Embrun, en participation au voyage scolaire organisé par ce dernier.

28 – Autres domaines de compétences : Accessibilité des locaux de travail et/ou des Etablissements Recevant du Public :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a autorisé Madame le Maire à faire appel au Centre de Gestion des Hautes-Alpes pour assurer la mise en accessibilité réglementaire et obligatoire des bâtiments communaux ouverts au public, conformément à la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, qui impose de rendre accessibles tous les établissements recevant du public (ERP) au 1er janvier 2015.

29 – Finances locales : Adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) des Hautes-Alpes pour l'année 2015 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a décidé d'adhérer au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Hautes-Alpes pour l'année 2015, pour un montant de 100 €.

30 – Finances locales : Adhésion à l'Office de Tourisme de la vallée de Crévoux pour l'année 2015 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a décidé d'adhérer à l'Office de Tourisme de la vallée de Crévoux pour l'année 2015 :

- Gîtes communaux : 125 € (Budget principal)
- Foyer de ski nordique : 200 € (Budget annexe de ski de fond)

31 – Autres domaines de compétences : Convention de partenariat financier avec le Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance dans le cadre du projet « Plateforme mutualisée pour la publication de site web » :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a décidé d'approuver la convention de partenariat financier établie avec le Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance dans le cadre du projet « Plateforme mutualisée pour la publication de site web ».

En effet, le Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance a mené à bien le projet de refonte des sites internet des communes et communautés de communes. Dans ce cadre, la commune a pu bénéficier de la création d'un site internet qui a été mis en ligne en février dernier. Le montant des frais annuels s'élève à 413,68 € pour la commune de Crévoux.

32 – Finances locales : Attribution d'une subvention à la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc Tunisie (comité d'Embrun), pour l'organisation du congrès départemental 2016 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a décidé d'attribuer une subvention de 80 € à la FNACA (comité d'Embrun), en participation à l'organisation du congrès départemental 2016.

Questions diverses :

1/ Suite au devis établi par les services de l'ONF concernant le programme de travaux de l'année 2015, les élus souhaitent lancer une consultation pour les travaux de débroussaillage des accotements des routes forestières de Bajoulan et des Fours.

2/ L'étude pour la mise en place des compteurs d'eau est en cours.

3/ Madame le Maire a présenté aux élus la proposition de partenariat de l'association Mountain Riders, ayant pour objet l'amélioration de l'efficacité environnementale, sociale et économique de notre station village, dans une logique de transition pour un tourisme durable. Les élus n'ont pas souhaité donner suite à cette proposition.

4/ Madame le Maire a donné lecture aux élus du courrier qui a été adressé aux maires du canton par Jean BERNARD, Maire de Baratier, concernant la fusion des communes.

5/ Madame le Maire a présenté aux élus la proposition du SMICTOM concernant une prestation de broyage/criblage des déchets verts. Les élus n'ont pas souhaité donner suite à cette proposition.

6/ Madame le Maire a donné lecture aux élus du courrier qui a été adressé à la Commune par Hubert JOST, Président de l'association Chemins de Vies, concernant les dépenses engagées par l'association pour Coraline HUGUE. Les élus ont rappelé que le partenariat établi avec Coraline HUGUE en 2012 a pris fin en 2014.